

Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste.

L'entrée du complexe identité nationale/immigration dans la programmation politique sarkhozienne a irrité les adversaires et les modérés. Cette entrée, dit-on dans les rangs de l'opinion antiprésidentielle, est une criminalisation de l'altérité par instrumentalisation politicienne et dangereuse de l'immigration et de l'identité nationale. Pour l'opinion antiprésidentielle, tout cela donne à penser que l'idéologie et les convictions de M. Sarkozy sont en passe de devenir une succursale de l'extrême droite. De telles positions sont légitimes, notamment au regard des premiers résultats d'une telle démarche politicienne : malgré ses « réserves », le conseil constitutionnel vient d'entériner l'irruption de l'ADN des étrangers dans la loi commune, et après plus de 18.000 expulsions en 2007, la politique des chiffres contre les illégaux se poursuit, le nombre de 25.000 expulsés chaque année étant l'objectif du pouvoir. Dans cette démarche de répulsion de l'altérité, le discours de Dakar du 26 juillet 2007 occupe une place de choix : on y voit comment le président français, en avançant la théorie d'un *homo africanicus* tourné vers le passé et totalement coupé de la modernité, renouvelle l'imaginaire politique de la prime colonisation marqué par le schème de l'indigène. Mais les critiques antisarkhoziennes, modérées ou tranchées, auraient tort de ne voir dans les choix et la rhétorique du président français qu'une simple démarche tactique – d'ailleurs payante- en vue d'unifier les conservateurs, notamment en se démarquant du centre et en ramenant dans le giron classique de la droite républicaine les ressources idéologiques et symboliques jusque-là abandonnées à la rhétorique xénophobe et raciste de la droite extrême.

Notre propos est de dire que cette politique où l'« autre » est la cible principale des discours et pratiques de ravitaillement identitaire est plus qu'un simple programme politique partisan et domestique destiné à « droitiser » la société française et à tirer le maximum de profit politique de cette unification tactique -et durable (?) de la droite, qui ferait désormais face à une gauche « droit de l'homme » et ringardisée. Certes, il est possible que dans son élaboration et ses attentes, la classe hégémonique française fusionne identité nationale et immigration pour tenter de court-circuiter autre chose : l'exigence d'une refondation sociale au vu de la foule des attentes républicaines sur des registres contractuels variés, mais ayant tous trait à la gestion politique de l'altérité. On peut citer pêle-mêle : la montée des frontières intérieures, dont la crise des banlieues en 2005 fut l'un des symptômes, les velléités de regroupements communautaires, la tentation d'une conscience patriotique de facture ethno-nationale et raciale, toutes choses en partie nourries à la base par une mauvaise gestion d'un solde colonial à l'égard duquel le personnel de l'exécutif français a exercé son droit au refus de la « repentance », etc.

Nous montrons ici que l'un des enjeux de cette manière décomplexée de poser politiquement et « sans tabous » la question de l'altérité, de la poser en termes de problème, en termes massifs de populations floues à chiffrer, à déchiffrer et à contenir (à l'extérieur) n'est pas très autonome, ses tenants épistémologiques ont parenté liée à autre chose. Cet « autre chose », c'est la théorisation contemporaine de l'essentialisme politico-culturel, comme réponse unique -et sans doute peu cultivée- aux interrogations diverses liées à la mondialisation, à la fin des Etats-nations, aux nouvelles migrations et à la naissance des Etats-régions. Il faut revenir sur la trajectoire de cette théorisation essentialiste. Ce retour montre que cette théorisation essentialiste est le « mal originaire » dont la saisie peut être nécessaire à une compréhension anthropologique de l'actuelle déconstruction politique de l'altérité, où la forme et le contenu de sa politisation française comme cadre de programmation d'une action gouvernementale n'en serait qu'une figure. A partir de l'énoncé de la « sécurité sociétale », cette théorisation essentialiste stipule d'emblée que, pour l'identité nationale, l'immigration est aujourd'hui le principal problème. Qu'est-ce à dire ? Comment l'entrée au gouvernement

« Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste ».

Par Ange Bergson Lendja Ngnemzué, docteur en science politique, université Paris 8.

français de la fusion identité nationale/immigration politise cet archaïsme intellectuel, et pour quels enjeux quant au quant-à-soi de l'identité abstraite de la France ?

La vogue de la « sécurité sociétale »

L'articulation explicite identité nationale et immigration par la pratique gouvernementale française profite du retour en grâce de l'essentialisme, puisqu'elle en prolonge l'énoncé. En effet, l'analyse universitaire et purement sociologique des structures symboliques et dynamiques des sociétés européennes comme processus soumis aux recompositions incessantes, comme langages et non comme identités figées n'a pas abouti, sur le plan politique, au dépassement de l'ère des entités nationales et de leurs figures (peuple, nation, patrie, etc.). Or l'utopie politique portée par cette analyse reste que les sociétés viennent et tendent vers des modes d'organisation post-identitaires où le fondement de l'allégeance au pouvoir politique ne coïncide pas avec les allégeances au national. A la fin des années quatre vingt dix, et avec la mondialisation et la régionalisation des espaces politiques, les politologues ont même avancé le concept d' « identité par scrupules » pour montrer comment ce qui tenait lieu d'identité nationale s'écrit de plus en plus en pointillés chez des citoyens, plus enclins à adhérer à des formes d'organisation et à des valeurs éloignées du cadre étriqué et égoïste de la nation¹. Menée depuis des décennies par des penseurs comme Gellner, Habermas ou Derrida, cette orientation n'a pas eu raison, en France comme ailleurs, du retour d'un fétiche épistémologique et culturel : le « nationalisme méthodologique »² prôné en face par les penseurs néo conservateurs.

On a ainsi vu la montée en puissance des théories essentialistes qui, au plus haut degré de leur élaboration, légitiment les manœuvres politiques de repli sur soi des sociétés occidentales face à l'affût des nouveaux migrants et de ce qu'on a nommé les « nouveaux périls ». Ce retour consiste à produire des énoncés théoriques où l'immigration est identifiée comme un facteur de troubles sociaux, de perturbation, en société d'arrivée, du régime des allégeances unanimes des autochtones aux valeurs « traditionnelles et fondatrices » de leurs communautés. L'archaïsme idéologique de la préservation de l'identité nationale, qui sert aujourd'hui en France de fond de commerce et d'innovation politique à la droite au pouvoir, profite de cette vogue essentialiste. Même si, par ailleurs, l'essentialisme français a son histoire interne et sa longue durée propres, exprimée et codifiées notamment par tous les ministres de la séquence vichyssoise qui, par les rafles et l'épuration raciale, se chargeaient tous d'identité et d'immigration. Ou par ceux qui colportaient de Vichy l'idéologie de la préservation du stock génétique d'une France menacée par l'immigration. Ce fut le cas du démographe Georges Mocod, qui fit partie du premier gouvernement De Gaulle et qui participa de fait, d'une manière ou d'une autre, aux ordonnances de 1945, où figure pour la première fois la restriction de l'immigration et l'enfermement pour leur renvoi des immigrés indésirables. Si bien que le sarkhozysme anti-immigré peut être considéré comme le renouveau postcolonial d'une idéologie conservatrice qui fut dominante ou tout au moins présente au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais de manière plus actuelle, trois études signées par Ole Weaver³, Samuel P. Huntington⁴ et Philippe Nemo⁵ marquent la nouvelle vague essentialiste sur laquelle peut se greffer la nouvelle problématique politique de l'altérité.

Au début des années quatre vingt dix, et face à la mondialisation des migrations, Ole Waever et ses collaborateurs de l'Ecole de Copenhague ont forgé le concept de « sécurité sociétale ». Ce concept désigne « *la capacité d'une société à perdurer dans ses caractéristiques essentielles lorsque son environnement change, ou qu'elle est exposée à des menaces hypothétiques ou réelles* ». En d'autres termes, « *la persistance, maintenue à un degré acceptable pour permettre l'évolution des modèles langagiers, culturels et*

« Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste ».

Par Ange Bergson Lendja Ngnemzué, docteur en science politique, université Paris 8.

associatifs traditionnels, ainsi que de l'identité et des coutumes religieuses et nationales »⁶. Dans sa récente étude sur l'identité américaine, Samuel Huntington cite et approuve largement Ole Waeber pour soutenir, au lendemain du 11 septembre 2001, que « dans le monde contemporain, la menace la plus importante pour la sécurité sociétale des nations provient de l'immigration »⁷. Affirmant par exemple que la culture anglo-protestante et le Credo forment « la saillance et la substance » de l'identité américaine, Huntington rejette tout droit de cité aux cultures extérieures à ce double cadre et méconnaît de ce fait toute pertinence au multiculturalisme et aux hypothèses globalisatrices. Il signale également l'« incapacité » à s'intégrer des ressortissants des cultures islamiques et fustige les tentatives d'hispanisation de la société américaine par les immigrés d'origine sud-américaine, portés par des lobbies économiques et politiques. Ce qu'il détecte chez les *latinos*, c'est la double allégeance aux sociétés de départ et au credo américain. Fidèle à sa démarche prescriptive, Huntington prône une restriction de l'immigration au nom même de la « sécurité sociétale » des pays industrialisés.

Même nuancée, l'adhésion de Philippe Nemo à cette essentialisation de la culture ne fait aucun doute dans son récent essai sur l'Occident⁸. C'est que son projet prétend dépasser le cadre des identités culturelles nationales : Nemo ne parle pas de l'identité d'un « peuple », mais d'une culture, celle de l'Occident. Partant du fait « empirique » que « les flux migratoires atteignent un seuil critique au-delà duquel l'intégration culturelle des immigrants devient problématique et où l'on voit se profiler une société qui serait culturellement plurielle. »⁹, Nemo veut construire une *Union occidentale* (p.121 dans le texte) pour y faire barrage. Il abolit les frontières territoriales et les segmentations (géo) stratégiques entre nations de même civilisation, pour bâtir un « intérieur » plus large et engorgeant. Cet intérieur refléterait l'unité et l'unicité de cette « homogénéité culturelle objective indéniable »¹⁰ qu'est l'Occident. Selon Nemo, à eux seuls, cinq événements essentiels ou « miracles » déterminent et modèlent la « morphogenèse de l'Occident »¹¹. La particularité de ces cinq « miracles » est de constituer des « solutions de continuité dans l'histoire culturelle, des sauts évolutionnaires »¹².

Nous n'avons pas assez de place pour remettre ici en débat l'exclusivité ou l'origine occidentale de certains de ces événements, de même que les enjeux de l'oubli des apports voire des mutations sociopolitiques de la forme Occident dus aux migrations. Soulignons simplement ceci : la légitimité et la légitimation de la « sécurité sociétale » déborde le cadre de la sécurité nationale formée par la souveraineté et la territorialité politique. Plus large, elle désigne l'aptitude des sociétés à *se reproduire à l'identique et, de fait, à rejeter toute altérité qui constituerait de ce point de vue une altération*. Dès lors, la fonction d'un tel concept est, dans l'absolu, la dénégation de toute immigration, de tout impact de l'altérité sur la (trans)formation des structures culturelles et mentales autochtones. Dans la pratique, cette façon d'exiger de la politique de surveiller l'immigration au nom de la préservation de l'identité (pré)politique de la société a progressivement remplacé dans les droites « classiques » la raison politique elle-même, notamment en France, au motif du retour en grâce de la droite extrême à qui il fallait « barrer la route ». Mais à quel prix ?

La création du Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du co-développement (Miincod) apparaît comme une manière d'intégrer et d'assumer cette théorisation de la « sécurité sociétale » qui peut servir de cadre et de pensée organique à toute la droite conservatrice. D'où l'ambiguïté du discours actuel de l'exécutif français, qui semble procéder au confinement de l'altérité pour barrer la route à une extrême droite avec qui il a le fond de la « sécurité sociétale » en commun. Au vu de la « sécurité sociétale », le travail politique actuel du Miincod sur l'immigration peut s'avérer une technologie du contrôle statistique et qualitatif des arrivants, pour que ceux-ci ne pèsent d'aucun poids notable sur l'être et les avoires symboliques supposés de la société française.

Intégration et pensée d'Etat

Au regard de la « sécurité sociétale », les notions généreuses d'échanges, d'enrichissements mutuels, de partage des coûts et des bénéfices symboliques et culturels contenus dans le concept de l'intégration peuvent s'avérer n'être politiquement que des vues de l'esprit tombé sous les charmes du politiquement correct. Dans le processus d'intégration, il est toujours question pour l'arrivant qui a vocation à devenir un citoyen « normal » de se compromettre avec les valeurs et les pratiques trouvées sur place. La « double absence » décrite par Abdelmalek Sayad¹³ n'est pas l'échec d'une disposition à l'intégration, que l'offensive des essentialistes et des xénophobes trouvent chez les « immigrés », même lorsqu'ils crient contre leur mise à l'écart. A notre sens, la « double absence » est la narration d'un drame symptomatique de la schizophrénie de l'écartèlement du migrant alors confronté à l'inhospitalité aussi bien des parents du pays de départ quand il y retourne que du pays hôte où tout, à commencer par l'usage qu'on fait de son nom, de sa religion et de ses origines, lui rappelle qu'il ne sera jamais ici chez lui. En termes de dispositif et de contenu, intégrer est une offre sans alternative, et cela tombe bien : l'immigré est en soi un être qui aspire à être d'ici, à être quelqu'un dans ce quelque part qu'est l'ici. La demande et l'offre d'intégration constituent un processus ordinaire et mécanique, que l'intervention politique organise, facilite ou complexifie. On peut ainsi comprendre *a posteriori* le consensus des élites républicaines lors de la crise des banlieues françaises en 2005 : tous étaient d'accord pour interpréter ce soulèvement comme une question sociétale et de géopolitique sociale interne, abandonnant à l'extrême droite l'idée qu'il s'agissait d'un soulèvement d'étrangers contre la France. On a alors reconnu à l'unisson que c'est le déficit ou l'absence d'action politique sur les discriminations, la relégation sociale et d'autres handicaps dont souffrent les couches populaires des banlieues qui a provoqué l'insurrection.

Quel est le destin d'un tel consensus, à la lumière de l'enrôlement gouvernemental de l'idéologie essentialiste ? Cette entrée pourrait rigidifier les termes de ce dispositif classique de l'insertion des nouveaux entrants dans l'interaction sociale. Et cela au nom, semble-t-il, de la préservation de l'identité nationale et des valeurs républicaines. Cette incorporation réaliserait ainsi l'« immigration choisie » pour ceux qui frappent à l'entrée, et la « discrimination positive » pour ceux qui souffrent de relégation sociale du fait de leurs origines étrangères. Il s'agira de faire du chiffre sur une utopie, quantitativement et qualitativement : moins de nouveaux entrants, c'est plus d'investissement pour ceux qui sont d'ici et qui ne sont pas encore « bien » intégrés. Le Miiincod assurerait ainsi la sauvegarde de l'identité nationale et disposerait de plus de moyens pour contrôler ce que Philippe Nemo vient de nommer « l'intégration culturelle des immigrants ». On peut prétendre aussi que si les nouveaux immigrants sont formés et culturellement compatibles, il y aura une baisse assurée des coûts de l'intégration.

Seulement, cet objectif va dans certains de ses aspects exploser les coûts du sécuritaire pour le contribuable (frais des expulsions, des rétentions administratives et des traitements des personnels, etc.) et renforcer les frontières intérieures. D'abord parce qu'il n'a fonctionné nulle part. Les pays d'immigration comme le Canada et les Etats-Unis ont rarement atteint leurs différents quotas de recrutement sélectif de la main d'œuvre étrangère par branches professionnelles, pour une raison simple : il y a toujours un décalage entre les besoins et les fluctuations du marché du travail, le comportement des migrants et

« Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste ».

Par Ange Bergson Lendja Ngnemzué, docteur en science politique, université Paris 8.

la norme étatique. Par exemple, pour les Etats-Unis, et malgré le projet d'ériger un mur dont la construction a débuté sur les deux mille kilomètres de frontières avec le Mexique, le contrôle des entrées reste en dessous des objectifs. Le maintien, au moment où douze millions de clandestins travaillent sur le sol américain, de la loterie annuelle pour recruter les nouveaux résidents par le mécanisme de la carte verte, reste la preuve que les politiques de restriction et des quotas sont de pure idéologie. Il est illusoire de vouloir appliquer pleinement cet archaïsme étatique de l'« immigration choisie » et de la « discrimination positive » en France, sauf aux conditions inconcevables d'assumer le communautarisme contre la constitution républicaine, de sortir de l'espace Schengen, de soviétiser la gestion politique de l'économie en faisant de l'Etat l'agent planificateur et régulateur du marché du travail et de ses demandes en main d'œuvre.

Sur un second point, l'irruption du Miiincod nous interroge. La création de ce ministère est une manière de fixer un cap et un contenu à ce secteur où il est question de fabriquer et de gérer des objectifs purement politiques, voire politiques. En effet, le caractère idéologique de ce nouveau ministère va pousser à la fabrication ou à la légitimation politique des nouvelles manières de voir et de considérer les immigrants, en cohérence avec la volonté affichée de placer en garde à vue les étrangers, d'interroger et d'encadrer politiquement et légalement leurs allégeances religieuses et leurs contenus culturels. La mise en place politique du complexe identité/immigration exige des raffinements, des prises de position et des justifications qui seront de plus en plus subtiles et complexes de la part de ses défenseurs, ainsi qu'une mise en place des dispositifs et des procédures bureaucratiques inédits. Avec ce nouveau ministère, la nouvelle pensée d'Etat est arrivée. Par ses décisions et ses actions « spectaculaires » multiples, le pouvoir d'Etat va faire être et croître dans les têtes des gens la certitude confortable que la présence immigrée est une « *présence en défaut ou par défaut* »¹⁴. Bien entendu, le fait que cette croyance soit distillée par un pouvoir « sorti des urnes » fait de la « pensée d'Etat » un puissant outil de contrôle et une figure de la violence symbolique. De ce point de vue, l'entrée en scène de la droite « décomplexée » qui refuse la « repentance » inaugure une nouvelle manière de construire l'identité nationale, c'est-à-dire de fabriquer un nouveau « soi national » factice et opposable à une altérité tenue plus qu'avant de faire la preuve de sa bonne foi. La « sécurité sociétale » pousse à une identité nationale qui procède à partir de ce qu'elle exclut, pas de ce qu'elle protège : il s'agit de renforcer des aspects de l'histoire officielle, de faire un tri dans l'histoire, en choisissant des héros contre d'autres, des symboles contre d'autres, de hiérarchiser les événements de façon à créer des « détails » et des « faits majeurs » et de les faire passer ensuite pour l'Histoire et l'Identité de la France. On engage ainsi une réforme de la mémoire nationale, on tente de forger une *raison-d'être-identitaire*, de faire, contre Renan, des coupes dans l'« *histoire qu'on a reçue indivis* »¹⁵.

Ramenée ainsi la France à une certaine dimension de ce qui fait son identité, c'est l'historiciser, c'est la rendre ordinaire, c'est lui retirer son statut hégémonique et singulier de modèle universel de la liberté et de la justice. Dans son être présarkhozien, l'identité française avait la prétention d'être abstraite. Elle est une force qui se renouvelle, une force des valeurs, qu'on ne saurait réduire à des figures historiques ou inscrire dans le temps et transcrire en énoncés transmissibles. En se chargeant de faire un travail sur la mise en repères et en figures concrètes de cette identité, le Miiincod risque gros : retirer à la France sa particularité d'être la seule démocratie occidentale fondée sur des principes purement philosophiques et non ethniques ou historiques. Au bout d'une telle réforme de la mémoire, l'identité nationale française ne peut être qu'une certaine identité, elle ne peut être que le reflet d'une identité choisie. En matière d'histoire des groupes et de la (re)construction de la mémoire collective, l'Etat cesse alors d'être impartial. Pour cela même, il faut être vigilant sur le piège de la légitimité et de la légalité des urnes, qui inciterait à engager des

« Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste ».

Par Ange Bergson Lendja Ngnemzué, docteur en science politique, université Paris 8.

réformes sur l'identité nationale au nom d'une « aspiration des français », d'une « sécurité sociétale » à la française qui inciterait à tenir à distance ou à mettre au pas les étrangers et les français qui en tiennent.

En somme, il faut être vigilant sur deux choses. D'abord sur la formulation essentialiste d'une conscience identitaire qui, sous le concept de « la sécurité sociétale », se construirait contre toute altérité, en prévision d'un hypothétique « choc de civilisations ». L'historien Emmanuel Todd et le démographe Youssef Courbage, en analysant les indicateurs de fécondité, d'alphabétisation, de structure familiale et la dynamique endogène des trajectoires historiques des sociétés occidentales et islamiques viennent de démontrer la légèreté et le ridicule de la thèse de Huntington, qui passe à côté de la réalité : une évolution inéluctable des sociétés musulmanes vers des standards occidentaux¹⁶. Ensuite, être vigilant sur cette entrée de la « sécurité sociétale » dans les choix de la pratique gouvernementale française, entrée qui traduirait une nouvelle forme de gouvernementalisation de la mémoire et de l'identité. Autrement dit, selon Foucault, un exercice du pouvoir à travers un ensemble d'opérations sur les actions possibles, de procédés de mise en ordre anticipative du champ d'actions éventuelles des autres, « *une manière d'agir sur un ou sur des sujets agissants, et ce en tant qu'ils agissent ou qu'ils sont susceptibles d'agir. Une action sur les actions* ». ¹⁷ Les prises de position contre la « repentance », la « concurrence des mémoires », sur l'intégration et l'identité nationale qui ont accompagné la création du Miincod, annonceraient une nouvelle construction de la culture de l'altérité par le haut. Une nouvelle garde à vue de l'imaginaire collectif et de la société tout entière par l'Etat serait ainsi en marche. Au motif de surveiller les étrangers, l'identité et l'intégration, seraient des instruments au service d'un gouvernement français qui chercherait en fait à inscrire ses marques, en composant ses propres objets et ses propres enjeux, en fabriquant et en diffusant, dans les esprits, ses propres savoirs sur ce que « être français » doit signifier. Sous couvert de protéger ses gouvernés, l'enjeu serait de soumettre ceux-ci à une nouvelle surveillance panoptique¹⁸. Le Miincod est un signal et un symbole, on est véritablement entré dans une guerre contre les consensus établis ou sous entendus touchant à l'hospitalité et au quant à soi d'une identité française abstraite. Et on sait, depuis Cartoriadis, que les symboles ne sont jamais ni conventionnels ni neutres, ils se produisent dans une « référence au réel », et cette production elle-même se fait en vue d'un pouvoir, celui de créer « *une attache plus ou moins forcée pour la société* »¹⁹. A méditer...

Notes :

¹ Voir par exemple Pascal Perrineau, « Destruction sociales, incertitudes identitaires et rejet de l'autre », in Bertrand Badie et Marc Sadoun (dir.) *L'Autre. Etudes réunies pour Alfred Grosser*, Presses de science po. 1996, p. 167-177. Georges Balandier, *Le Dédale. Pour en finir avec le XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1994.

² Le concept de « nationalisme méthodologique » est de Ullrich Beck, dans *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation* [2002], Paris, Champs Flammarion, 2005, où l'auteur veut analyser les différentes transformations de la démocratie à l'ère de la mondialisation. Le nationalisme méthodologique est alors l'anti-concept par excellence : elle est l'antithèse du « globalisme méthodologique », que Beck veut inscrire dans l'Histoire humaine, pour que le cosmopolitisme devienne « *la prochaine grande idée qui succèdera à celles, trop usées par l'Histoire, de nationalisme, de communisme, de socialisme, de néolibéralisme* ». Le cosmopolitisme méthodologique est le principe intellectuel qui permet de repenser la démocratie et les nouvelles luttes pour le pouvoir et le contre-pouvoir au moment où l'abolition des frontières de l'économie, de la politique et de la société inaugure une nouvelle ère où « *les règles de la domination elle-même sont renégociées* ».

³ Ole Waever et al. *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, Londres, Pinter, 1993.

« Altérité, « sécurité sociétale » et politisation française d'une vogue essentialiste ».

Par Ange Bergson Lendja Ngnemzué, docteur en science politique, université Paris 8.

⁴ Samuel P. Huntington, *Who Are We ? The Challenge America's National Identity*. Edition citée : *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, traduit de l'anglais(Etats-Unis)par Barbara Hochstedt, Paris, éd. Odile Jacob, octobre 2004.

⁵ Philippe Nemo, *Qu'est-ce que l'Occident ?* Paris, PUF, 2005. Auteur, par ailleurs, de deux textes fondamentaux : *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen-Age* (PUF 1998) et *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Qaudrige 2002.

⁶ Ole Waever et al. *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, p. 23. Souligné par nous.

⁷ Samuel P. Huntington, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, p. 181.

⁸ Philippe Nemo, *Qu'est-ce que l'Occident ?* Paris, PUF, 2005. Auteur, par ailleurs, de deux textes fondamentaux : *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen-Age* (PUF 1998) et *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Qaudrige 2002.

⁹ *Qu'est-ce que l'Occident*, p.6.

¹⁰ *Qu'est-ce que l'Occident*, p.120.

¹¹ *Qu'est-ce que l'Occident*, p.8. Philippe Nemo énumère ces cinq événements : « 1/ L'invention de la Cité, de la liberté sous la loi, de la science et de l'école par les Grecs. 2/ l'invention du droit, de la propriété privée, de la « personne » et de l'humanisme par Rome. 3/ la révolution éthique et eschatologique de la Bible : la charité dépassant la justice, la mise sous tension eschatologique d'un temps linéaire, le temps de l'Histoire. 4/ la « Révolution papale » des XIe-XIIIe siècles, qui a choisi d'utiliser la raison humaine sous les deux figures de la science grecque et du droit romain pour inscrire dans l'histoire l'éthique et l'eschatologie bibliques, réalisant ainsi la première véritable synthèse entre « Athènes », « Rome » et « Jérusalem ». 5/ la promotion de la démocratie libérale accomplie par ce qu'il est convenu d'appeler les grandes révolutions démocratiques (Hollande, Angleterre, Etats-Unis, France, puis, sous une forme ou une autre, tous les autres pays de l'Europe occidentale). Le pluralisme étant plus efficace que tout ordre naturel ou que tout ordre artificiel dans les trois domaines de la science, de la politique et de l'économie, ce dernier événement a conféré à l'Occident une puissance de développement sans précédent qui lui a permis d'engendrer la Modernité. »

¹² *Qu'est-ce que l'Occident*, p.8.

¹³ Abdelmalek Sayad, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil, 1999.

¹⁴ Abdelmalek Sayad, « L'immigration et la « pensée d'Etat ». Réflexions sur la double peine », in Commission européenne, *Sciences sociales. Délit d'immigration*. Publication bilingue français/anglais de l'Office des publications officielles des communautés européennes, Luxembourg, 1996, p. 17.

¹⁵ Ernest Renan, in Philippe Forest (éd.) « Qu'est-ce qu'une Nation ? », texte intégral de E. Renan, littérature et identité nationale de 1871 à 1914(textes de Barrès, Daudet, R. de Gourmot, Céline), Paris, éd. Pierre Bordas et fils, 1991, p. 41.

¹⁶ Emmanuel Todd, Youssef Courbage, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Seuil, septembre 2007, 178 p.

¹⁷ Michel Foucault, « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et écrits*, t. IV, p. 237.

¹⁸ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard [1975], 1994. Spécialement « Le panoptisme », p. 197-229.

¹⁹ Cornelius Cartoriadis, *L'institution imaginaire de la société*. -Paris : Seuil, coll. Essais, 5^e édition, 1997, p. 174 -175.